

16 Provinces

Moyen-Ogooué/Département de l'Ogooué et des Lacs/Lambaréné/Visite du ministre délégué aux Infrastructures, Travaux publics et à l'Aménagement du Territoire...

Mboumbou Miyakou : "L'État compte sur les Travaux publics pour revitaliser nos voies de communication"

Esaié NDILOROU
Lambaréné/Gabon

LE ministre délégué auprès du ministre d'Etat en charge des Infrastructures, des Travaux publics et de l'Aménagement du territoire, Edgard Anicet Mboumbou Miyakou, a dernièrement pris attache avec les directions provinciales du Moyen-Ogooué, tenues respectivement par Jean-Baptiste Thierry Ozouaki et Thierry Davy Boussougou. Accueilli par le gouverneur de la province du Moyen-Ogooué, Michel Ngueba Koumba, il a d'abord fait le tour des services provinciaux, avant de se rendre à la base où sont implantées les deux directions.

Là-bas, sous la conduite de chaque directeur, Edgard Anicet Mboumbou Miyakou s'est fait présenter tous les agents et a échangé avec chacun d'eux sur leurs conditions de travail. Une visite guidée qui s'est achevée par une réunion, au cours de laquelle le membre du gouvernement a décliné le but de sa visite, entamée à Tchibanga (Nyanga), puis Mouïla (Ngounié) : «C'est dans le



Edgard Anicet Mboumbou Miyakou (milieu) se faisant expliquer le fonctionnement des services...

but de vous redonner de l'espoir, à vous le personnel administratif, sachant que l'Etat est très soucieux des conditions de votre travail. Et le chef de l'Etat (...), Ali Bongo Ondimba, nous demande d'être toujours à vos côtés. Je puis vous rassurer que (...) l'Etat compte sur les Travaux publics pour revitaliser nos voies de communication. Il revient donc à la tutelle des TP, comme aux neuf directions provinciales, de réfléchir sur les mécanismes à mettre en place pour que lesdites directions soient dotées d'engins lourds

leur permettant de répondre aux aspirations des plus hautes autorités, comme celles du peuple, qui attendent tant de ce ministère», a déclaré le ministre délégué.

RELEVER LE DEFI • « (...) En terme d'entretien du réseau routier, le chef de l'Etat est rigoureux et nous a instruits de relever le défi et faire en sorte que les TP retrouvent leurs lettres de noblesse. Car, avant d'entamer cette tournée, le ministre d'Etat, ministre des Infrastructures, des Travaux publics et de l'Aménagement

du territoire, M. Jean-Pierre Oyiba, m'a donné des instructions. Et je fais ce qu'il m'a dit pour le bien de nos populations. A vous, nos collaborateurs de l'intérieur, le président de la République veut que vous travailliez dans de bonnes conditions, pour que vous donniez le meilleur de vous-mêmes, afin que le réseau routier bénéficie aux populations», a renchéri M. Mboumbou Miyakou.

Régie par le décret 000469/PR/MTPC du 4 mai 2007, la direction provinciale des Travaux publics du

Moyen-Ogooué a pour missions, d'identifier les besoins, de proposer les plans d'action d'entretien et d'aménagement des infrastructures, d'effectuer des études préliminaires, de suivre, conduire et contrôler des travaux. Elle compte aujourd'hui 90 agents (19 femmes et 71 hommes), tous statuts confondus.

Cette direction a son siège à Lambaréné et une sous-division à Ndjolé (Abanga-Bigne). L'itinéraire total de la province est de 645 km. La direction de l'Aménagement du territoire du

Moyen-Ogooué a été créée le 30 septembre 2006 et est devenue fonctionnelle en février 2007. Elle compte 17 agents dont seulement 3 fonctionnaires, le reste du personnel relevant de la main-d'œuvre non permanente. Le travail de l'Aménagement du territoire est guidé par le contenu des documents techniques tels que le Schéma national d'aménagement du territoire, le livre blanc de la province et les plans quinquennaux. Cette direction mène des activités régulières et ponctuelles.



... en présence du gouverneur (2e à partir de la gauche) et du maire.

... et coopération

Le Japon débloque près de 49 millions pour booster la santé maternelle et infantile

E.N.
Lambaréné/Gabon

L'AMBASSADEUR du Japon au Gabon, Masaaki Sato, a signé le 27 octobre dernier à Lambaréné, avec la coordinatrice régionale de la Santé maternelle et infantile (SMI), Eliane Nkene Nzoughe, une convention de don pour le "Projet de renforcement du service régional de santé maternelle et infantile de Lambaréné". Financé pour un montant de 48 millions 740 358 francs, dans le cadre du programme "Don aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine", ce don permettra audit service de réhabiliter son laboratoire et lui fournir cinq équipements médicaux (un automate d'hématologie, une centrifugeuse, un immuno-analyseur et deux microscopes). Le diplomate japonais a remercié le directeur régional de santé-centre, Dr Julien Meyong Bekale, ainsi que ses collaborateurs «qui ont pris cette heureuse initiative de commencer ce grand projet en coopération avec notre



Signature de la convention...

ambassade.»

Jetant un regard dans son rétroviseur, il a, de ce fait, rappelé que depuis 1997, le Japon a financé un total de cinq projets à Lambaréné, dans le domaine de la santé, pour un montant s'élevant aujourd'hui à plus de 200 millions 366 491 francs. A travers la mise en œuvre du "Projet de renforcement du service régional de santé maternelle et infantile de Lambaréné", le pays du Soleil levant réalise ainsi sa 6e ini-

tiative qui permettra, non seulement au personnel soignant d'améliorer la qualité de son service, mais aussi aux femmes enceintes d'accéder à de meilleurs soins et examens sans aucune difficulté financière, à travers la réhabilitation du laboratoire et la fourniture des équipements médicaux indiqués plus haut.

Pour le DRS, représentant le secrétaire général du ministère de la Santé, la signature de la convention de don,

dans le cadre du programme social de l'ambassade, à travers l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), est un intérêt supplémentaire que ce pays accorde au Gabon. «C'est au nom de madame le ministre d'Etat, ministre de la Santé, que je vous exprime nos sincères remerciements et notre profonde gratitude pour le choix porté sur notre région sanitaire, dans le cadre de ce partenariat qui vise à renforcer les capacités de prise en

charge de nos malades à travers ce don », a-t-il alors dit à l'ambassadeur nippon. Soulignant que ce geste constitue une véritable valeur ajoutée dans le processus d'amélioration de la qualité des actes de soins intégrant la vision politique du président de la République, Ali Bongo Ondimba, qui fait de la santé de la mère et de l'enfant une de ses priorités.

En sa qualité de première autorité provinciale, le gouverneur Michel Ngueba Koumba

a partagé le sentiment positif du diplomate japonais pour cette convention de don, en déclarant que celui-ci revêt un caractère « précieux pour ma province. Car il vient en appui aux efforts consentis par les plus hautes autorités de la République, en tête desquelles le chef de l'Etat, (...) Ali Bongo Ondimba et son épouse Sylvia Bongo Ondimba, qui s'investissent pour le bien-être et la prise en charge totale de la femme enceinte et de l'enfant.»



... avant l'échange des parapheurs entre les deux parties.